

L'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne

Dossier de la rédaction de H2o
January 2022

Face à l'ampleur attendue des impacts du changement climatique dans le grand Sud-Ouest, les services de l'État, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, les Régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine ont décidé de se mobiliser en créant l'Entente pour l'eau. Ce partenariat unique en France, coordonné par l'Agence de l'eau et créé en 2018, réunit Antoine Guyot, préfet coordonnateur de bassin, Alain Rousset, président du Comité de bassin et président de Région Nouvelle Aquitaine, et Carole Delga, présidente de Région Occitanie. Il permet de faire converger les politiques publiques des Régions, de l'État et de l'Agence, et de renforcer l'accompagnement des collectivités locales, des acteurs économiques et de tous les porteurs de projets qui s'engagent dans des actions d'adaptation au changement climatique.

Consciente qu'aucun levier ne permettra à lui seul de répondre à l'enjeu, l'Entente veut accélérer les initiatives répondant au défi de l'adaptation au changement climatique. C'est ainsi qu'elle a lancé 7 appels à projets en 2021 couvrant des thématiques très variées et permettant également de faire la promotion de solutions innovantes en mobilisant 63 millions d'euros au total. Le succès rencontré par ces appels à projets est le signe tangible d'un partenariat qui produit, depuis 2018, des effets concrets au plus près des territoires. Les membres de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne ont engagé plusieurs chantiers qui portent leurs fruits, par exemple : la promotion de nouvelles pratiques agroécologiques sur la base de connaissances scientifiques (24 projets pour un montant total de 2,3 millions d'euros d'aide) ; la réutilisation des eaux usées (36 projets d'un montant de 29 millions d'euros d'investissements en travaux, études et expérimentations) ; la désimperméabilisation des sols (300 000 m² d'aménagements urbains pour un montant de travaux de 12,6 millions d'euros aidés à hauteur de 8,4 millions d'euros) ; le soutien aux filières agricoles réduisant l'impact en intrants sur l'eau (17 projets à hauteur de 2,3 millions d'euros). Ce sont autant d'initiatives portées par l'Entente qui permettent de réduire les rejets au milieu naturel et d'alléger la pression de prélèvement sur la ressource en eau, en particulier sur les territoires qui connaissent des périodes de déficit hydrique importantes. Ces leviers s'appuient sur une approche intégrée de la gestion de l'eau.

Agence de l'eau Adour-Garonne